

M. BENTLEY: Le manifeste n'a pas changé depuis lors.

M. BURTON: Quant à la ligne de conduite du parti à cet égard, il n'a pas subi une seule modification.

Le très hon. M. GARDINER: Citez le catéchisme.

M. COLDWELL: Le vôtre?

Le très hon. M. GARDINER: Celui que vous avez écrit.

M. COLDWELL: Je ne l'ai pas écrit.

Le très hon. M. MACKENZIE: J'en suis heureux.

M. BURTON: Si les ministres veulent bien ne pas parler tous ensemble, je leur répondrai plus facilement. Je n'hésite nullement à les affronter; je dirai au ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) qu'il peut présenter son manuel et que mon chef, l'honorable député de Rosetown-Biggar, l'examinera au moment et de la façon qu'il lui indiquera.

Le très hon. M. GARDINER: Je le sais par cœur.

M. BURTON: Et le ministre ne s'en tirera pas avec des subterfuges comme ceux dont lui et quelques-uns de ses collègues de la Saskatchewan ont alors usé avec nous. Au ministre des Affaires des anciens combattants je dirai que le parti de la C.C.F. organise une réunion provinciale tous les ans et une réunion nationale tous les deux ans. La direction de notre organisation va de bas en haut et non de haut en bas, comme dans le cas de certains autres partis politiques. De plus, tant que seront maintenus et observés les principes fondamentaux qu'énumère le premier manifeste de Regina, lancé en juillet 1933, nous serons toujours disposés à y apporter les changements de détail dictés par les conditions de l'année et la marche du temps.

Le très hon. M. GARDINER: Pourquoi Agnes MacPhail a-t-elle démissionné lors de cette réunion?

M. COLDWELL: Adressez-vous à elle et elle vous le dira. Demandez-lui en même temps pourquoi elle a rallié la C.C.F. plus tard.

Le très hon. M. GARDINER: Pourquoi l'a-t-elle quittée?

Le très hon. M. MACKENZIE: La C.C.F. a-t-elle jamais préconisé ouvertement la socialisation et l'étatisation des terres au Canada?

M. BURTON: Non.

M. COLDWELL: Le ministre est trop au courant pour répéter ces canards.

[Le très hon. M. Mackenzie.]

Le très hon. M. MACKENZIE: Il ne s'agit pas de canards.

M. BURTON: Evidemment, ceux qui propagent ces faussetés à l'égard de la C.C.F. ne le font pas tous en sourdine. Je suis heureux de constater que certains d'entre eux ont le courage de se prononcer ouvertement. Certaines gens voient d'un mauvais œil la déclaration formulée à Regina, car il s'agissait de la première Grande Charte des cultivateurs et des gens moyens du pays. Certaines personnes n'aiment pas entendre énoncer le véritable programme de la C.C.F. Ils préfèrent dire un peu partout l'idée qu'il s'en font.

Peut-être ferais-je bien de poursuivre la lecture du manifeste. Je serais fort aise, un jour, d'amener le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Mackenzie) et le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) dans une petite école que nous dirigeons afin de leur apprendre la véritable politique C.C.F. La déclaration consacre plusieurs alinéas à la crise économique qui sévissait alors.

Le très hon. M. MACKENZIE: Mon honorable ami me permettra-t-il plus tard de lui fournir la preuve que la C.C.F. a préconisé ouvertement la socialisation et l'étatisation des terres au Canada?

M. COLDWELL: Certes. Quand vous pourrez fournir une preuve, nous serons heureux d'en prendre connaissance.

M. BURTON: Si l'on veut bien me le permettre, je poursuis ma lecture du manifeste:

Nous proposons en conséquence:

1) L'amélioration du sort de l'agriculteur, grâce à l'accroissement de sa puissance d'achat que permettra la réglementation sociale du régime financier. Cette réglementation visera à augmenter l'emploi, ainsi qu'énoncé ailleurs, et à relever le prix des denrées agricoles au moyen de programmes appropriés en matière de crédit et de relations étrangères.

2) Bien que la ferme familiale soit la base reconnue de la production agricole au Canada, la situation du cultivateur est susceptible de notables améliorations par:

a) L'extension des coopératives de consommation pour l'achat de tout ce dont le cultivateur a besoin pour l'exploitation de sa ferme et la subsistance de sa famille; et

b) L'extension des établissements coopératifs pour la transformation et la vente des denrées agricoles.

L'une et l'autre de ces initiatives seraient encouragées et assistées par l'Etat.

3) L'adoption d'un régime méthodique de développement agricole fondé sur des analyses du sol en vue d'une meilleure utilisation du terrain et un programme méthodiquement conçu pour la mise en valeur des ressources agricoles de tout le Canada.

4) La substitution au régime actuel du commerce extérieur d'un régime d'offices d'importation et d'exportation destinés à perfectionner